



Enquête dans des TER
de la Région Limousin
réalisée par l'ARACT Limousin
et ses partenaires
le mardi 23 octobre 2012
dans le cadre de la
9^{ème}
Semaine de la Qualité de Vie au
Travail.



L'enquête s'est déroulée sur des trajets vers Limoges Bénédicins à partir des gares de Brive, Bellac, la Souterraine et Thiviers. Les trains ont été ciblés grâce aux informations fournies par la direction régionale de la SNCF afin de connaître les trajets du matin les plus fréquentés.

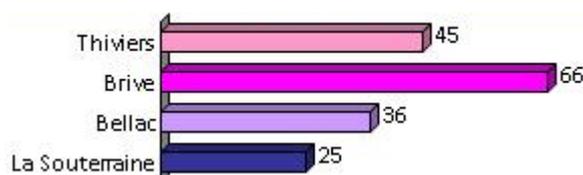
C'est la première expérience de ce type menée par une ARACT.

Elle a été conduite par les salariés de l'ARACT Limousin, des agents volontaires de la DIRECCTE (2) ainsi que des administrateurs (3) (collèges salariés et employeurs) de l'ARACT Limousin. Elle a fait l'objet d'un accord préalable du Conseil Régional du Limousin et d'un partenariat opérationnel avec la direction de la SNCF Limousin.

Le nombre de questionnaires recueillis et exploitables est de 172.

Le nombre de questionnaires recueillis à partir des quatre gares de départ est :

- Brive 38,4 %
- Thiviers 26,2 %
- Bellac 20,9 %
- La Souterraine 14,5 %



1- Qui sont les voyageurs :

On observe globalement une parité des genres avec 50,9% de voyageuses et 49,1% de voyageurs.

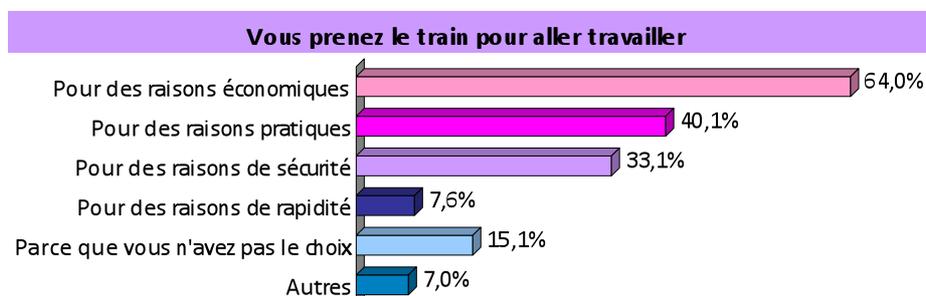
Par tranche d'âge, on constate une prédominance des 25-45 ans (48,2%), puis des 45-55 ans (28 %), les moins de 25 ans et les voyageurs de 55-60 ans étant pour chacune de ces tranches d'environ 11%. A cette heure matinale ce sont donc majoritairement des actifs qui utilisent les TER de la région.

Les employées représentent 40,5% des utilisateurs du TER, suivi par les cadres (26,2% ; 44,6% sur le trajet Brive Limoges). Les ouvriers sont la CSP la moins présente parmi la population observée (4,2%), il s'agit sans doute d'un rapport entre les horaires de train choisis pour l'enquête et les horaires de travail de cette catégorie. Pour les actifs salariés le train semble emprunté par ceux qui bénéficient vraisemblablement d'une certaine souplesse sur leurs horaires de travail du matin. Les stagiaires ou les apprentis ne représentent que 3,6% des voyageurs (une pointe à plus de 8% sur la ligne de Thiviers).

Plus de 85% des voyageurs salariés sont titulaires du CDI.

2- Le train et les salariés :

La raison principale du choix de ce mode de transport est économique (64%), puis la raison de praticité (40,1%). On note que 33,1% des voyageurs, prennent le train pour des raisons de sécurité, 15,1% déclarent ne pas avoir le choix.



Plus de 70% des répondants déclarent habiter à plus de deux kilomètres de la gare de départ, 36% travaillent à plus de deux kilomètres de la gare d'arrivée, on en retrouve les effets plus bas sur la durée des temps de trajets.

Pour 63% des utilisateurs de ce mode de transport, le voyage est un moment de repos, pour 34,3% un moment de lecture, de loisirs, pour presque 38% un moment de convivialité, pour 16% un moment de travail (plusieurs réponses possibles). Si le train peut être vécu comme une contrainte, il n'en demeure pas moins un moment privilégié dans la vie quotidienne des individus qui l'utilisent.



86% des voyageurs déclarent que ce mode de transport leur facilite la vie et a une influence positive sur leur vie privée (79,7%) ainsi que sur leur travail (76,8%). Ce moment est un « sas » entre vie professionnelle et vie privée, un temps de rupture. Pour d'autres, les cadres en particulier, c'est un moment de prolongement de la vie professionnelle. Cette situation peut engendrer une perte de repères entre les différentes phases de la vie quotidienne rendues possibles par le développement de l'utilisation des NTIC.

Plus de 93% apprécient ce mode de transport et 85,3% déclarent l'emprunter quotidiennement.

Si le fait de prendre le train ne semble pas majoritairement avoir d'influence sur les conditions de travail (51%), il ressort qu'il a des influences négatives sur les horaires de travail (43,6%).

Le temps de déplacement quotidien est de une demi-heure à une heure pour 40% des voyageurs et supérieur à une heure pour 36,3% de ceux-ci, 25,3% ayant une correspondance durant ce temps de trajet (évaluée comme difficile par 52,4% des concernés).

3- Les conditions de travail des voyageurs interrogés :

Pour les voyageurs, les conditions de travail se sont d'abord des questions de santé, puis de rémunération et de relations de travail (12,8%). Les questions de compétences, d'organisation du travail et de sécurité viennent ensuite (plusieurs choix possibles). Si 37,9% des répondants déclarent avoir de bonnes conditions de travail, ils sont 55,9% à déclarer que celles-ci pourraient être meilleures.

L'écrasante majorité (81,6%) considère que les conditions de travail c'est l'affaire de tous. Les représentants du personnel ou les CHS-CT n'apparaissent que très peu (1,3% et 3,8%), l'employeur un peu plus (13,3%). Pourtant 82,4% des salariés déclarent la présence d'un CHS-CT dans leurs entreprises, avec une bonne information autour des réunions (80,2%) et l'existence de groupes de travail sur la question des conditions de travail (77%). Si l'on peut se réjouir du fait que les salariés considèrent que les conditions de travail sont un enjeu pour le corps entier de l'entreprise, la place des instances représentatives du personnel, dans les réponses, démontre un manque de connaissance, par les salariés des rôles et attributions de celles-ci.

Le travail semble avoir des influences positives sur la santé (42,9%) (Sans avis : 23,6%) et sur la vie personnelle (54,4%) (28,1% d'avis négatifs). Le travail est donc ressenti comme un facteur de santé, comme le démontre d'autres enquêtes ou travaux nationaux.

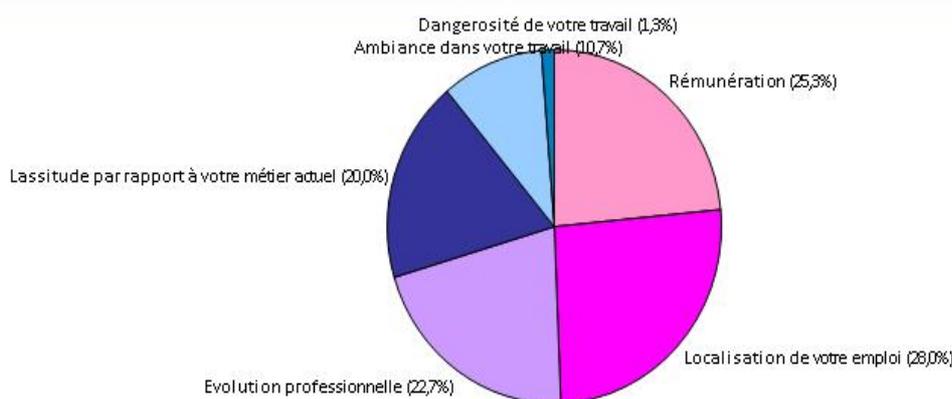
Comparés aux résultats de l'enquête nationale menée par l'ANACT sur la manière dont les salariés évaluent leurs conditions de travail, des différences sensibles apparaissent dans les résultats de notre enquête :

- ici c'est la santé et la rémunération qui sont nommées en priorité comme constitutives de bonnes conditions de travail à contrario de l'enquête nationale qui place les relations de travail et le contenu du travail comme prioritaires.
- Sur la qualité des conditions de travail, les voyageurs estiment qu'elles sont bonnes à 38% nuanciant leurs réponses à 60% alors que dans l'enquête nationale de l'ANACT 86% ont une appréciation positive à très positive (19%) de celles-ci.

Ce qui semble commun entre les deux enquêtes :

- Tous les salariés s'accordent à dire que le travail est un facteur de santé...
- Le rôle des CHS-CT semble aussi méconnu par les répondants dans les deux travaux.

Pourquoi souhaiteriez-vous changer de travail ?



38,2% des voyageurs aimeraient changer de travail, principalement au motif d'une localisation du travail (28%), viennent ensuite les effets sur la rémunération (25,3%), l'évolution professionnelle (22,7%), la lassitude par rapport au métier actuellement exercé (20%). Cette observation sur le lien entre souhait de changement de travail et localisation est particulièrement vrai sur la ligne de Brive où il se trouve la proportion la plus importante de cadres.

Si 44,4% des voyageurs pensent que leur entreprise va bien, 30,7% pensent le contraire et presque 25% déclarent n'en rien savoir.

4-Zooms lignes (points saillants)

Nota : les variations +,- sont observées par rapport à la moyenne des quatre trajets.

- a. Thiviers- Limoges :
 - i. On observe sur cette ligne un peu plus de salariés âgés de 55 à 60 ans (+6%) que sur les autres lignes. Moins de cadres (-9%) et moins d'ouvriers (-2%).
 - ii. Le TER est choisi pour des raisons économiques pour +11,6%.
 - iii. Les voyageurs déclarent à 100% que ce mode de transport leur facilite la vie.
 - iv. Ils sont plus nombreux (+9%) à emprunter quotidiennement ce moyen de transport.
 - v. Les voyageurs souhaitant changer d'emploi sont plus nombreux sur cette ligne (+6%) que sur la moyenne observée sans que le motif géographique ne soit supérieur (-6%) pour autant.
 - vi. 35% des voyageurs de cette ligne estiment que le train a des influences négatives sur leurs horaires de travail (-8,5%).

- b. Bellac-Limoges :
 - i. Les voyageurs jeunes sont plus présents que sur la moyenne (+7%)
 - ii. Plus d'employés (+15,5%), moins de cadres (-12%)
 - iii. La sécurité est une raison plus importante (+8%) qui guide le choix de ce mode de transport, alors que la raison économique est bien moins importante (-14%)
 - iv. Le moment de voyage est plus ici un moment de convivialité (+15,2%) et un moment de repos (+6%) que sur les autres lignes.
 - v. Des déplacements quotidiens domicile travail moins long autour de cette ligne : trajet entre une et deux heures (-8%).

- c. Brive – Limoges :
 - i. Il s'agit de la ligne sur laquelle les voyageuses sont proportionnellement les plus nombreuses (+2%), mais également les cadres (+18%) et les 25-45 ans (+4,5%) ainsi que les salariés sous CDI (+6%).
 - ii. C'est moins pour des raisons économiques (-2%) que pour des raisons pratiques (+4%) que le TER semble choisi.
 - iii. Sur ce trajet et vraisemblablement en fonction des CSP le temps de train, temps de travail est largement supérieur (+9%). C'est aussi la ligne la moins quotidiennement empruntée (-7,8%) et la moins appréciée (-8,3%) et la moins « facilitante » (-14%).
 - iv. Le souhait de changement de travail est ici plus présent (+10,2%) pour des raisons de localisation (+14%)

d. La Souterraine - Limoges

- i. C'est le trajet sur lequel les femmes sont les moins nombreuses (-4,2%) et les 25-45 ans les plus nombreux (+6%) ainsi que les ouvriers (+4%). Par contre c'est le trajet sur lequel se retrouvent le moins de cadres (-18%).
- ii. On note également que sur ce trajet les CDI sont moins nombreux que dans la moyenne observée (-6%)
- iii. Ce trajet est plus emprunté pour des raisons économiques (+4%), pour des raisons pratiques (+8%) et de rapidité (+12,4%) que pour des raisons de sécurité (-5%) par rapport à l'ensemble.
- iv. La quotidienneté est supérieure de 11%.
- v. Ici le trajet en train est un moment de repos (+13%) et de lecture-loisirs (+18%), moins de convivialité (-13,7%)
- vi. Ce mode de transport semble largement faciliter la vie 95,7% (+9,7%)
- vii. 68% des voyageurs aimeraient changer d'emploi (+7%), principalement pour des raisons de rémunération cependant cette raison est moins présente que sur les autres trajets (-5%).
- viii. C'est sur cette ligne que les voyageurs ont une vision la plus négative de la santé de leur entreprise (50% trouvent qu'elle va mal, contre 30,7% en moyenne).

5- En guise de synthèse :

- a. Globalement les voyageurs Limousin qui empruntent les TER de la région y trouvent intérêt qu'il soit économique, pratique ou de sécurité. Ce mode de transport semble être globalement apprécié et offre souvent un laps de temps social, ou de loisirs. Le temps consacré au transport domicile travail est un élément clé du ressenti de la qualité de vie au travail. Ici, cette part du temps quotidien est certes parfois important (36,3% y passent entre une et deux heures), mais il reste cependant inférieur à moins d'une heure pour plus de 63% des voyageurs. Si à peine, un quart des voyageurs ont des correspondances à effectuer, celles-ci sont ressenties comme non faciles par plus de 52 % qui ont à les vivre. La distance « domicile-travail » reste un élément prépondérant dans le souhait de changer d'emploi. Le train ne réduisant pas le temps de déplacement, dans certains cas, il l'augmente, nuisant ainsi, à priori à la qualité de vie.
- b. La répartition, à ces horaires matinaux, des voyageurs par tranche d'âge, genre ou CSP, mériterait vraisemblablement une approche plus fouillée dans la mesure où c'est un indicateur de la possibilité pour les Limousins de trouver un emploi en proximité, adapté aux compétences. Il semble que la présence dans ces trains de stagiaires ou d'apprentis soit à corrélérer avec l'offre de formation existant sur les bassins d'origine. Enfin, une étude sur un nombre supérieur de rames dans un laps de temps plus long (6h30-8h00 par exemple) permettrait peut-être de vérifier quelques hypothèses. On retiendra qu'aucun intérimaire n'empruntait les trains au moment où nous avons réalisé l'enquête.
- c. L'intérêt des voyageurs pour les questions de conditions de travail semble avéré, les réponses multiples offertes sur cette partie du questionnaire et leur taux de remplissage le prouvent. Cependant, on peut rester dubitatif sur l'absence de prise en compte de la responsabilité des instances représentatives du personnel sur ce champ qui est bien de leur compétence. Si la question de la santé émerge comme la première, à propos de la qualité des conditions de travail, la rémunération et les relations sont immédiatement à la suite. Tous ont conscience que le travail a, à la fois sur la vie personnelle et sur la santé, des effets conjugués.
- d. Près de 40% des salariés aimeraient changer de travail, les questions de localisation et de rémunération sont les premières invoquées pour justifier ce choix. Mais la lassitude (20%) et l'ambiance de travail (10,7%) sont largement convoquées.
- e. Enfin la conscience de la « santé » de l'entreprise dans laquelle ces voyageurs travaillent reste inconnue pour plus du quart et estimée comme mauvaise par plus de 30% (30,7%).